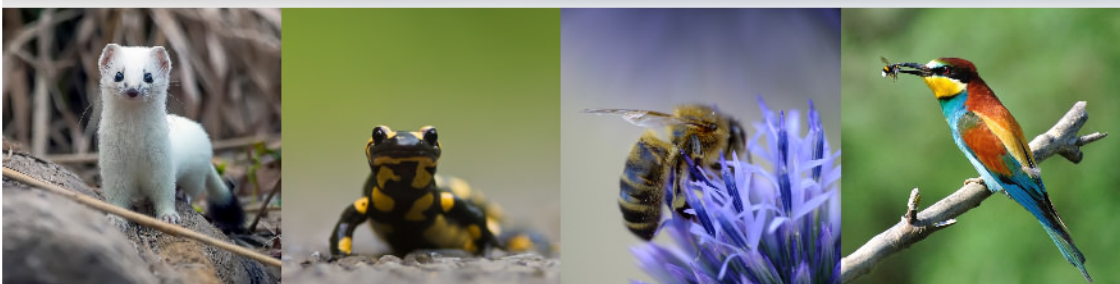


Entreprises & Biodiversité

Tous concernés

COLLOQUE DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2014

UIC-P Espaces Congrès - 75015 PARIS



Organisateurs



En partenariat avec



Avec la participation de

Hubert Reeves

Président de Humanité & Biodiversité

JEUDI 18 DÉCEMBRE 2014 A PARIS

Les entreprises sont au cœur des enjeux de préservation de la biodiversité, par les impacts de leurs activités sur les espèces et les milieux naturels, mais aussi par les bénéfices qu'elles tirent des services fournis par la biodiversité.

Ce colloque, qui s'adresse à un public large (entreprises, aménageurs, bureaux d'études, ONG, associations de protection de l'environnement, collectivités, acteurs publics et privés...) poursuit l'objectif de faire comprendre l'interdépendance entre la biodiversité, l'entreprise et ses opportunités, de **donner des clés pour faire de la biodiversité un atout pour l'entreprise** et de proposer des pistes aux décideurs pour qu'ils concrétisent l'intégration de la biodiversité dans leur stratégie d'entreprise.

PROGRAMME

9h00 Introduction par **Alain ROUSSE**, Président de l'AFITE

9h10 Ouverture par **Hubert REEVES**, Président d'Humanité & Biodiversité

ENTREPRISES ET BIODIVERSITÉ : RISQUES ET OPPORTUNITÉS

09h40 Définition et Interdépendance entre les entreprises et la biodiversité par **Sylvain BOUCHERAND**, Responsable Plateforme RSE à l'association Humanité et Biodiversité

09h55 Regard des chefs d'entreprises : retour d'expériences du Tour de France de la biodiversité, en CCI par **Arnault COMITI**, Juriste-Conseil, Direction de la prospective et du développement durable, CCI France

10h10 Pourquoi s'engager dans la préservation de la biodiversité ? Par **Hélène VALADE**, Directrice du Développement Durable de SUEZ ENVIRONNEMENT

10h25 Risques juridiques liés à la biodiversité. Responsabilités pénales et mesures de réparation par **Maître Sébastien MABILE**, Avocat associé au sein de Lysias Partners, Président de la Commission "Droit et politiques environnementales" de l'UICN France

10h40 Débats avec la salle

BIODIVERSITÉ : UN CONTEXTE EN PLEINE MUTATION

10h50 Restitution de la 12^{ème} Conférence des Parties signataires de la Convention sur la Diversité Biologique (CoP 12), Corée du Sud, octobre 2014 par **David STEUERMAN**, Program Officer, Business and Biodiversity, PNUE (sous réserve)

11h05 Présentation de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020, des actions et initiatives européennes et des projets d'évolution réglementaire par **Strahil CHRISTOV**, Unit Nature Conservation & Biodiversity, DG Environment, Commission Européenne

11h25 Présentation du projet de loi Biodiversité et de ses impacts sur les entreprises par un représentant de la DGALN, Ministère de l'Écologie (sous réserve)

Entreprises & Biodiversité

Tous concernés

RÉUSSIR L'INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS SA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

11h40 Présentation de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) par **François LAMARQUE**, Chef de projet SNB à la DGALN, Ministère de l'Écologie, et **Nicolas SEIGNEZ**, responsable développement durable à STB Matériaux, entreprise "reconnue SNB"

12h00 **Sandrine BOURGOGNE**, Adjointe au Secrétaire Général de la CGPME

12h15 **Emmanuel DELANNOY**, Directeur de l'Institut INSPIRE

12h30 **Marc BARRA**, Écologue chez NATUREPARIF

12h45 **Florence CLAP**, Chargée de programme "Politiques de la biodiversité" de l'UICN France (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)

13h00 Débat avec la salle

13h10 Déjeuner (Buffet)

TÉMOIGNAGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES D'ENTREPRISES

14h30 Intégration de la biodiversité dans des projets immobiliers, par **Rodolphe DEBORRE**, Directeur Développement Durable de Rabot Dutilleul et **Roxane BURNEL**, responsable programme Refuges de LPO France

14h45 Présentation de la stratégie biodiversité d'Yves Rocher et enjeux de la biodiversité dans les approvisionnements, par **Marie MARACHE LE GALL**, Direction développement durable d'Yves Rocher

15h00 Bilan des actions sur la mise en œuvre des mécanismes de compensation par **Vincent HULIN**, Responsable de la Recherche CDC Biodiversité

15h15 Débat avec la salle

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET PARTENARIATS

15h30 **Véronique DHAM**, Fondatrice et Présidente de Gondwana et **Yves TROUSSELLE**, directeur Responsabilité Sociale & Environnementale et Système d'Informations d'Aigle International

16h00 **Matthieu THUNE**, Chargé de mission Entreprises et biodiversité à l'UICN France et **Claire VARRET**, Chef de mission biodiversité, Direction du Développement Durable, EDF

16h30 **Patrice VALANTIN**, Président de l'UPGE (Union Professionnelle du Génie Écologique)

16h45 Débat avec la salle

VALORISATION DE L'ACTION DES ENTREPRISES

17h00 Actions du Ministère de l'Écologie, présentation des Prix Entreprises et Environnement par **Marie CASTILLO**, Chargée de mission secteur financier, investissement socialement responsable, entreprises et biodiversité, CGDD, Ministère de l'Écologie

17h15 Présentation de la Plateforme Française pour les Entreprises et la Biodiversité, par **Hélène LERICHE**, OREE

17h30 Conclusion / Clôture de la journée par **Philippe DUTRUC**, Président de la Commission Développement Durable de CCI France (sous réserve)



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner, avant le 12 décembre 2014, accompagné du règlement correspondant, à : AFITE - 7 rue Crillon - 75004 PARIS
Fax : 01 40 23 05 39 - email : cmatinda@afite.org

Madame ☐ Monsieur ☐

NOM

Prénom

Fonction / Service

Organisme

Adresse

Code Postal Ville (Pays)

Téléphone Télécopie

E-mail

S'inscrit au colloque du 18 décembre 2014 *"Entreprises & Biodiversité : Tous concernés"* et verse le montant de son inscription, soit :

Frais d'inscription (incluant le déjeuner sur place) :

- ☐ Plein tarif : **235 €** (dont TVA 20 %)
- ☐ Tarif membre AFITE : **185 €** (dont TVA 20 %)
- ☐ Package : **265 €** TTC (Adhésion 2015 à l'AFITE au tarif préférentiel de 80 € (non soumis à TVA) et inscription au tarif membre *(réservé aux nouveaux membres)*)

Règlement : ☐ par chèque bancaire (à l'ordre de l'AFITE)
☐ par bon de commande administratif
☐ par virement bancaire

Titulaire du compte : AFITE - IBAN : FR 76 3000 4008110000898285780

code banque : 30004 - code guichet : 00811 - Compte n° 00008982857 - Clé RIB : 80

SIRET : 330 754 110 00055 - TVA : FR 66 330 754 110

NB : merci de rappeler notre référence ainsi que les nom et prénom du bénéficiaire au verso du chèque ou sur l'ordre de virement.

A pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation telles qu'elles figurent dans le programme.

DATE :

SIGNATURE :

Ces informations sont nécessaires pour traiter votre demande. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification auprès de notre secrétariat. Par ailleurs, l'AFITE peut être amenée à transmettre vos coordonnées à certains partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre ☐

N'utilisez qu'un bulletin par personne, en cas d'inscription multiple, merci de faire des copies du présent bulletin

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ORGANISATION

Colloque organisé par l'AFITE (Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement), CCI France (Etablissement fédérateur des Chambres de Commerce et d'Industrie de France) et CGPME (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises)

HORAIRES ET ACCÈS

Judi 18 décembre 2014

Accueil des participants

à partir de 8h30

UIC-P Espaces Congrès

UNION INTERNATIONALE DES CHEMINS DE FER

16 rue Jean Rey - 75015 Paris

Accès :

RER C station Champ de Mars - Tour Eiffel

Métro ligne 6 station Bir-Hakeim

Autobus lignes 82, 69, 87, 42



INSCRIPTIONS : RENSEIGNEMENTS, FORMALITÉS

Contact : AFITE – 7 rue Crillon - 75004 PARIS - Site Internet : <http://www.afite.org>

Céline Matinda - Tél. : 01 40 23 04 50 - Fax : 01 40 23 05 39 - cmatinda@afite.org

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Vendredi 12 décembre 2014

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont fixés à 235 € TTC (dont TVA 20%).

Les membres AFITE bénéficient du tarif préférentiel de 185 € TTC (dont TVA 20%).

Outre le libre accès à la salle de conférence, ces prix comprennent les collations servies au cours des pauses, le déjeuner et les documents de séance.

Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée. Elles ne sont considérées comme définitives qu'une fois le règlement effectué. Les administrations qui ne peuvent adresser leur règlement avec leur inscription doivent obligatoirement joindre une commande dûment remplie et signée par l'autorité compétente.

Tout participant régulièrement inscrit recevra une confirmation qu'il devra présenter à l'accueil du colloque.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme ou les intervenants prévus si les circonstances les y obligent.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Aucun remboursement ne pourra intervenir après le 12 décembre 2014. Au-delà de cette date l'intégralité des droits d'inscription reste exigible. En contrepartie seront adressés les textes remis par les orateurs.

Il est possible de se faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

Partenaire presse :

ENVIRONNEMENT
magazine

AFITE est membre de :

ENEP
European Network of
Environmental Professionals